Bac Général HGGSP + SES (Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques et Sciences économiques et sociales)

CORRIGÉ NON OFFICIEL

Proposition de corrigé rédigée par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle. Elle peut contenir des erreurs et ne remplace ni le corrigé ni le barème officiels de l'examen.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://bac-hggsp-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

Sciences économiques et sociales

Session 2023 • La Réunion • Jour 1

Code sujet **23-SESJ1LR1** 4 heures

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

Se repérer dans le corrigé

Dissertation s’appuyant sur un dossier documentaire — La lutte contre le chômage et les politiques de soutien de la demande globale
1 réponses • sujet p. 2–6

Épreuve composée — Externalités négatives sur l’environnement, échanges de véhicules et engagement collectif
4 réponses • sujet p. 7–11

Les numéros, parties et pages renvoient au sujet original. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Dissertation s’appuyant sur un dossier documentaire None points

La lutte contre le chômage et les politiques de soutien de la demande globale

Question Sujet

Sujet p. 2, 3, 4, 5, 6

> La lutte contre le chômage passe-t-elle nécessairement par la mise en œuvre de politiques de soutien de la demande globale ?

Introduction. Le chômage désigne la situation des personnes sans emploi, disponibles pour travailler et recherchant un emploi. Il peut notamment être conjoncturel, lorsqu’un ralentissement de l’activité réduit les débouchés et les embauches, ou structurel, lorsque des facteurs plus durables — par exemple l’inadéquation entre les qualifications des travailleurs et celles recherchées par les employeurs — freinent les recrutements. La demande globale est la demande totale adressée aux producteurs, qui provient notamment de la consommation des ménages, de l’investissement des entreprises et des administrations publiques, ainsi que de la demande extérieure nette. La soutenir peut relancer l’activité et l’emploi, mais tous les chômeurs ne sont pas nécessairement victimes d’un manque de débouchés. Dès lors, le soutien de la demande globale est-il toujours nécessaire et suffisant pour lutter contre le chômage ? Nous verrons qu’il peut réduire le chômage lorsque celui-ci est lié à une activité insuffisante, puis que d’autres politiques sont nécessaires face à certaines causes structurelles.

I. Le soutien de la demande globale peut lutter contre le chômage conjoncturel.

Quand la consommation des ménages ou l’investissement des entreprises diminuent, les entreprises peuvent recevoir moins de commandes. Elles réduisent alors leur production et, si cette situation persiste, peuvent ralentir les embauches ou supprimer des emplois. Une politique de soutien de la demande vise à enrayer cette dynamique : des dépenses publiques supplémentaires, des transferts aux ménages ou certaines baisses de prélèvements peuvent soutenir le revenu et les achats. Si les entreprises obtiennent davantage de débouchés, elles peuvent augmenter leur production et leur demande de travail. Les revenus issus de ces nouvelles dépenses peuvent à leur tour alimenter la consommation : c’est un mécanisme de diffusion de la relance. Son ampleur dépend toutefois de la situation économique et de la manière dont les mesures sont mises en œuvre.

Le document 1 illustre une évolution compatible avec ce mécanisme. En France, le PIB réel se contracte d’environ 3 % en 2009, tandis que le taux de chômage augmente, passant d’un peu plus de 7 % en 2008 à près de 9 % en 2009. Cette évolution concordante ne suffit pas à démontrer à elle seule que la baisse du PIB a causé la hausse du chômage ; elle est néanmoins cohérente avec le mécanisme par lequel une activité ralentie peut peser sur l’emploi. Le graphique montre aussi que la reprise de la croissance ne fait pas nécessairement baisser immédiatement le chômage : celui-ci demeure autour de 10 % entre 2013 et 2016 alors que la croissance est positive. Les décisions d’embauche peuvent être retardées et la reprise ne se transmet donc pas instantanément à l’emploi.

Le plan de relance français de 2020-2022 présenté dans le document 2 témoigne du recours à des mesures de soutien après un choc économique. Il totalise 100 milliards d’euros : 30 milliards pour l’écologie, 34 milliards pour la compétitivité et 36 milliards pour la cohésion. Certaines mesures peuvent soutenir directement la demande, comme les 1,9 milliard d’euros destinés au soutien de la demande de véhicules propres, notamment par le bonus écologique et la prime à la conversion. Les dépenses de rénovation énergétique des bâtiments publics (4 milliards), des logements sociaux (0,5 milliard) et des logements privés (2 milliards) peuvent également fournir des commandes aux entreprises concernées. En soutenant l’activité, de telles mesures peuvent contribuer à préserver ou à créer des emplois, sans que cet effet soit automatique ni identique dans tous les secteurs.

Le soutien de la demande est donc particulièrement pertinent lorsque des entreprises pourraient produire et embaucher davantage, mais manquent de débouchés. Son efficacité peut être limitée si une partie importante des dépenses supplémentaires se porte sur des produits importés, ou si les entreprises ne peuvent pas accroître leur production faute de travailleurs possédant les compétences requises. Il ne répond donc pas à toutes les causes du chômage.

II. La lutte contre le chômage peut aussi nécessiter des politiques qui ne se limitent pas à une relance générale de la demande.

Lorsque les difficultés tiennent notamment à l'inadéquation entre les qualifications des personnes en recherche d'emploi et celles demandées pour les postes disponibles, une hausse de la demande globale ne fait pas disparaître cette inadéquation. Le document 3 met en évidence une association entre diplôme et taux de chômage en 2021. Parmi les personnes sorties de formation initiale depuis un à quatre ans, le taux est d'environ 44 % pour celles qui n'ont aucun diplôme ou seulement le brevet des collèges, contre environ 9 % pour les titulaires d'un bac + 2 ou plus. L'écart demeure visible pour les personnes sorties depuis cinq à dix ans : environ 33 % contre 5 à 6 %. Ces valeurs sont des lectures approximatives du graphique. Elles montrent que le chômage varie fortement selon le niveau de diplôme, mais ne prouvent pas à elles seules que le diplôme explique entièrement cet écart ni qu'il cause mécaniquement le chômage.

Le document 4 fait apparaître plusieurs obstacles déclarés par les entreprises lors des embauches en CDI ou en CDD de longue durée. La moitié des entreprises interrogées rencontrent des barrières, un tiers n'en rencontrent pas et les autres ne se sentent pas concernées. Les difficultés citées sont l'incertitude sur la situation économique (28 % des entreprises), la difficulté à trouver une main-d'œuvre compétente (27 %), un coût de l'emploi jugé trop élevé (23 %) et la réglementation du marché de l'emploi (18 %). Ces pourcentages décrivent les réponses des entreprises et ne démontrent pas, à eux seuls, que chacune de ces difficultés constitue une cause certaine du chômage. Une reprise de la demande peut réduire le manque de débouchés et certaines incertitudes, mais elle ne forme pas immédiatement les travailleurs dont les compétences sont recherchées et ne résout pas nécessairement les problèmes d'appariement entre offres et demandes d'emploi.

Des politiques ciblées peuvent alors compléter le soutien de l'activité : formation initiale et continue, accompagnement des demandeurs d'emploi, orientation, aide à la mobilité professionnelle ou géographique, et aides à l'embauche pour certains publics. Le document 2 illustre cette complémentarité : le programme d'investissement dans les compétences et de digitalisation de la formation représente 0,9 milliard d'euros, tandis que la prime à l'embauche des jeunes représente 1,1 milliard. Ces mesures visent plus directement à améliorer les compétences ou à faciliter l'accès à l'emploi qu'une stimulation générale de la demande.

Le plan comprend aussi 20 milliards d'euros de baisse des impôts de production, dans le volet compétitivité. Cette mesure peut réduire certaines charges des entreprises et soutenir leur activité ou leurs recrutements, mais son effet sur l'emploi dépend de la réaction des entreprises et de l'existence de débouchés. Elle ne se confond donc pas avec une hausse directe de la demande et ne garantit pas à elle seule des créations d'emplois. Le plan associe ainsi plusieurs types d'intervention, dont l'efficacité dépend des difficultés auxquelles elles répondent.

Enfin, une relance peut être moins efficace si les capacités de production sont déjà contraintes : l'augmentation des dépenses risque alors de se traduire davantage par une hausse des prix que par une hausse de la production et de l'emploi. Elle peut également entraîner un coût pour les finances publiques. Ces limites ne rendent pas le soutien de la demande inutile ; elles conduisent à l'adapter au contexte et à le combiner, si nécessaire, avec d'autres politiques.

Conclusion. La lutte contre le chômage ne passe donc pas nécessairement par des politiques de soutien de la demande globale. Celles-ci constituent un moyen important de lutter contre le chômage conjoncturel lorsqu'un manque de débouchés freine la production et les embauches. En revanche, elles ne suffisent pas

à résoudre des difficultés liées, par exemple, aux qualifications, à l'appariement entre offres et demandes d'emploi ou à certains obstacles au recrutement. Des mesures de formation, d'accompagnement et d'aide ciblée à l'embauche peuvent alors être nécessaires. Le plan de relance du document 2 illustre justement la combinaison de soutiens à l'activité et de mesures portant sur les compétences, l'embauche et la compétitivité.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Non, la lutte contre le chômage ne passe pas nécessairement par le soutien de la demande globale. Celui-ci peut réduire le chômage conjoncturel en soutenant les débouchés, la production et les embauches. Mais il ne résout pas à lui seul les difficultés structurelles, telles que l'inadéquation des qualifications ou certains obstacles au recrutement. Selon les causes du chômage, il peut donc être complété par des politiques de formation, d'accompagnement et d'aide ciblée à l'emploi.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Épreuve composée

20 points

Externalités négatives sur l’environnement, échanges de véhicules et engagement collectif

Première partie : Mobilisation des connaissances

Question Question

Sujet p. 7

> Comment les marchés de quotas d’émission permettent-ils de faire face aux externalités négatives sur l’environnement ?

Une **externalité négative** est un effet défavorable de la production ou de la consommation sur des tiers, qui n’est pas pris en compte dans le coût supporté par celui qui décide. Par exemple, une entreprise qui émet des gaz à effet de serre ne supporte pas nécessairement l’ensemble des dommages environnementaux causés par ces émissions. Le coût privé de son activité est alors inférieur à son coût social : sans intervention, les émissions peuvent être trop élevées.

Un marché de quotas d’émission est un instrument qui vise à corriger cette défaillance du marché. Les pouvoirs publics fixent un plafond global d’émissions, puis créent et distribuent ou vendent des quotas correspondant à ce plafond. Chaque quota autorise l’émission d’une quantité déterminée de polluant. Les entreprises doivent détenir suffisamment de quotas pour couvrir leurs émissions et peuvent échanger les quotas entre elles.

Une entreprise qui peut réduire ses émissions à faible coût a intérêt à le faire, puis peut vendre ses quotas inutilisés. À l’inverse, une entreprise dont la réduction des émissions est plus coûteuse peut acheter des quotas. Le prix des quotas donne ainsi une valeur aux émissions et incite les entreprises à comparer le coût de leurs émissions au coût des réductions possibles : il contribue à faire entrer le coût environnemental dans leurs décisions. Les réductions sont réalisées en priorité là où elles coûtent le moins cher, tandis que le plafond limite le volume total autorisé d’émissions. L’efficacité du dispositif suppose toutefois que le plafond soit suffisamment contraignant, que les émissions soient contrôlées et que les règles soient respectées.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les marchés de quotas font face aux externalités négatives en fixant une limite globale aux émissions et en donnant un prix au droit d’émettre. Les échanges de quotas orientent les efforts de réduction vers les entreprises qui peuvent les réaliser au moindre coût, tandis que le plafond encadre la quantité totale d’émissions autorisées.

Deuxième partie : Étude d’un document

Question 1.

Sujet p. 8

> À l’aide des données du document, vous comparerez la répartition des exportations françaises et allemandes de véhicules.

Pour comparer les exportations, on lit dans le document la part de chaque gamme dans le total des exportations de véhicules de chaque pays. En France, les véhicules exportés sont principalement de gamme moyenne (48 %), puis de bas de gamme (29 %) et de haut de gamme (22 %). En Allemagne, les exportations sont surtout composées de véhicules haut de gamme (65 %), devant la gamme moyenne (27 %) et le bas de gamme (8 %).

FormaV - document d'entraînement non officiel

La comparaison des parts fait apparaître un écart de 21 points de pourcentage en faveur de la France pour le bas de gamme (29 % contre 8 %) et également de 21 points pour la gamme moyenne (48 % contre 27 %). Pour le haut de gamme, la part allemande dépasse la part française de 43 points (65 % contre 22 %). Les sommes peuvent ne pas être exactement égales à 100 % en raison des arrondis, comme le précise le document.

RÉPONSE À RETENIR

Les exportations françaises sont davantage réparties entre les gammes moyenne (48 %) et basse (29 %), tandis que les exportations allemandes sont très majoritairement constituées de véhicules haut de gamme (65 %). L'écart entre les deux pays est de 43 points de pourcentage pour cette dernière gamme.

Question 2.

Sujet p. 8

À l'aide des données du document et de vos connaissances, vous expliquerez les échanges de véhicules entre pays comparables.

Des pays comparables, notamment par leur niveau de développement et leurs capacités productives, peuvent échanger des biens appartenant à une même branche : c'est le **commerce intrabranche**. Des véhicules produits dans deux pays peuvent appartenir à la même branche tout en étant différenciés par leur gamme, leur qualité, leurs caractéristiques ou leur marque. Cette différenciation permet aux consommateurs de choisir parmi une plus grande variété de véhicules.

Le document illustre des spécialisations différentes au sein de la filière. En moyenne sur 2017-2019, 65 % des exportations allemandes de véhicules relèvent du haut de gamme, contre 22 % des exportations françaises. À l'inverse, la gamme moyenne représente 48 % des exportations françaises, contre 27 % des exportations allemandes. Les deux pays importent aussi plusieurs gammes : par exemple, le haut de gamme représente 41 % des importations françaises et la gamme moyenne 45 % des importations allemandes. Ces données décrivent la composition des exportations et des importations nationales ; elles ne donnent ni leur valeur totale ni le volume des échanges bilatéraux entre la France et l'Allemagne.

Les entreprises peuvent se spécialiser dans certains modèles ou segments et accroître leurs séries de production. Elles peuvent ainsi réaliser des **économies d'échelle**, c'est-à-dire réduire leur coût moyen lorsque leur production augmente. Les échanges élargissent leurs débouchés au-delà du marché national. En retour, les consommateurs peuvent accéder à des véhicules étrangers qui complètent l'offre nationale. La différenciation des produits, les économies d'échelle et la recherche de variété expliquent ainsi que des économies proches échangent des produits d'une même branche.

RÉPONSE À RETENIR

Les échanges de véhicules entre pays comparables s'expliquent notamment par la différenciation des produits et par des spécialisations au sein d'une même branche. Les entreprises peuvent réaliser des économies d'échelle en se concentrant sur certains segments, tandis que les consommateurs bénéficient d'une offre plus variée. Le document est compatible avec cette explication : les exportations allemandes sont fortement orientées vers le haut de gamme, alors que les exportations françaises sont davantage réparties entre les gammes moyenne et basse. Il ne permet toutefois pas, à lui seul, de mesurer le volume des échanges bilatéraux.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Troisième partie : Raisonnement s’appuyant sur un dossier documentaire

Question Sujet

Sujet p. 9, 10, 11

> À l’aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les individus s’engagent malgré le paradoxe de l’action collective.

Introduction. L’action collective désigne une action menée par plusieurs individus afin de défendre un intérêt ou d’atteindre un objectif commun, par exemple obtenir une décision politique ou produire un bien collectif. Pourtant, si chacun peut profiter du résultat même sans participer, un individu peut être tenté de laisser les autres supporter le coût de la mobilisation : c’est le paradoxe de l’action collective, analysé notamment par Mancur Olson. Ce paradoxe n’empêche pas les individus de s’engager. Les bénéfices individualisés de la participation, les motivations sociales et morales, ainsi que les possibilités offertes par le contexte politique contribuent à expliquer cet engagement.

1. Des bénéfices individualisés peuvent inciter à participer. Un bien collectif bénéficie aux membres du groupe sans qu’il soit toujours possible d’en réserver l’accès aux seuls participants. Dans un grand groupe, la contribution d’un individu peut sembler trop faible pour déterminer à elle seule le résultat, tandis que le coût de sa participation est bien réel. Il peut donc être rationnel de compter sur les efforts des autres et de profiter gratuitement du résultat : c’est le comportement de passager clandestin. Comme le rappelle le document 1, Olson estime que le bien collectif ne constitue pas, à lui seul, une incitation suffisante à l’engagement dans les grands groupes, du moins à long terme.

Les **incitations sélectives** peuvent réduire cette tentation : ce sont des avantages ou des sanctions qui concernent individuellement les participants ou les non-participants. Une association peut, par exemple, procurer à ses membres des occasions de rencontrer d’autres personnes, d’acquérir des compétences, d’appartenir à une équipe ou d’exercer des responsabilités. Ces bénéfices sont liés à la participation et peuvent s’ajouter au bien collectif recherché. Le document 2 indique que, parmi les 3 156 bénévoles interrogés en 2016, 43 % citent la création de liens avec les autres, 34 % l’acquisition ou le développement de compétences et 28 % l’appartenance à une équipe. Plusieurs réponses étant possibles, ces pourcentages ne s’additionnent pas. Comme l’enquête porte sur des bénévoles, elle décrit les raisons déclarées par des personnes déjà engagées, sans établir à elle seule pourquoi l’ensemble de la population s’engage ou non.

2. Les motivations personnelles, sociales et morales soutiennent aussi l’engagement. Tous les participants ne recherchent pas un avantage matériel. La solidarité, les valeurs, le sentiment de défendre une cause et le souci d’être utile peuvent rendre l’engagement satisfaisant pour l’individu lui-même. Le document 2 montre que 77 % des bénévoles interrogés indiquent vouloir être utiles à la société et agir pour les autres ; 50 % évoquent le fait d’agir de façon concrète, 40 % le fait de donner du sens à leur quotidien et 37 % la défense d’une cause. Ces réponses montrent que l’engagement peut être motivé par des convictions, par l’identification à un groupe ou par le sens donné à l’action, et pas seulement par le calcul d’un gain matériel. Le fait de participer peut également procurer un sentiment de cohérence avec ses valeurs et de satisfaction personnelle.

La taille et le fonctionnement du groupe comptent aussi. Dans un petit groupe, la contribution de chacun est plus visible et peut peser davantage sur le résultat ; les membres peuvent se connaître et s’encourager mutuellement. Cela facilite la coordination et peut limiter le comportement de passager clandestin. L’existence de normes de solidarité et d’un sentiment d’appartenance peut, elle aussi, rendre la participation plus probable. Ces facteurs n’annulent pas le paradoxe, mais éclairent pourquoi certains individus prennent part à l’action collective malgré les coûts et la possibilité de laisser les autres agir.

FormaV - document d'entraînement non officiel

3. Le contexte politique peut rendre l'action plus accessible et plus efficace. S'engager dépend aussi des risques associés à la mobilisation et de la possibilité que les revendications soient entendues. Dans le document 3, Érik Neveu souligne que la tolérance des autorités et l'état des droits varient selon les contextes : manifester expose à davantage de risques au Caire qu'à Oslo. Lorsque les libertés de réunion et d'expression sont mieux garanties, le coût anticipé de la protestation peut être moindre.

Les chances d'influencer les décisions dépendent également des rapports de force politiques. Des alliances ou majorités moins figées peuvent offrir aux mouvements sociaux des occasions de faire entendre leurs revendications. Les divisions entre les élites et la présence de relais — par exemple des acteurs politiques ou des personnes ayant accès aux médias — peuvent contribuer à rendre une cause visible. À l'inverse, le document 3 évoque la difficulté rencontrée en 2019 par la demande d'introduction d'un référendum d'initiative populaire dans la Constitution, qui peinait à trouver des soutiens parmi plusieurs acteurs politiques et médiatiques. Enfin, une mobilisation a davantage de chances d'obtenir des effets si les institutions disposent des moyens pratiques de mettre en œuvre une politique publique. La sympathie d'un groupe influent ne suffit pas lorsque les services et les personnels nécessaires font défaut. La perception d'une possibilité d'obtenir un résultat peut donc renforcer l'incitation à agir, sans garantir le succès de la mobilisation.

Conclusion. Le paradoxe de l'action collective explique pourquoi un individu peut être tenté de profiter d'un résultat commun sans contribuer à sa production, en particulier dans un grand groupe. Mais il ne signifie pas que l'engagement soit impossible. Les incitations sélectives et les bénéfices de sociabilité ou d'apprentissage, les motivations altruistes et identitaires, les normes du groupe et les opportunités politiques permettent de comprendre pourquoi des individus participent malgré ce paradoxe. Ces facteurs favorisent l'engagement sans rendre son issue certaine : l'efficacité d'une mobilisation dépend aussi des rapports de force et des ressources dont disposent les institutions.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les individus s'engagent malgré le paradoxe de l'action collective parce que la participation peut leur procurer des bénéfices individualisés, sociaux ou symboliques, et parce que leurs valeurs et leur appartenance à un groupe les motivent. De plus, les caractéristiques du groupe et les opportunités politiques peuvent réduire les coûts de l'action et rendre ses résultats plus plausibles. L'engagement est donc possible, même si la réussite de l'action collective n'est jamais garantie.

Sujet : https://www.sujetdebac.fr/annales-pdf/2023/spe-sciences-eco-sociales-2023-la-reunion-1-sujet-officiel.pdf
© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.